

N<sup>o</sup> 10  
10 janvier 1902  
Enoda  
David Gabriel

commencant et finissant  
dans la ville de la Pointe-à-Pitre,  
après avoir été déclaré  
légitime par le tribunal  
de la Pointe-à-Pitre.

N<sup>o</sup> 11  
10 janvier 1902  
Chalmont  
Georges Alexandre  
Adrien

N<sup>o</sup> 12  
11 janvier 1902  
Louis  
Bazile Paul Comte

aux fonctions d'officier de l'Etat. Civil, auquel l'enfant a été  
présenté. Sur la déclaration de la demoiselle, Honorée Amélie  
Houzon, âgée de vingt-cinq ans, mariée à M. Enoda, domiciliée en cette  
ville, qui a assisté à l'accouchement, faite en présence des témoins  
M. Enoda, Paul Comte, âgé de trente-cinq ans, marié à M. Enoda, domicilié en la commune de la Pointe-à-Pitre, et Louis Rame, âgé de vingt-trois ans, coiffeur, domicilié à la Pointe-à-Pitre; lesquels ont signé avec le père, la déclarante, de ce qu'ils ont vu et entendu, après lecture.

L'an mil neuf cent un, le dix janvier, à deux heures du soir, acte de naissance de l'enfant du sexe masculin Enoda, David Gabriel, né en cette ville, le deux janvier courant, à cinq heures du matin, maison de son père, rue d'Alsace, Corrairie, du mariage de M. Enoda, Louis, et Marie Paul Jean Baptiste Paul Comte, âgé de trente-neuf ans, marié à M. Enoda, domicilié en la commune de la Pointe-à-Pitre, et Marie Paul Jean Baptiste Paul Comte, âgé de vingt-cinq ans, marié à M. Enoda, domicilié en la commune de la Pointe-à-Pitre; lesquels ont signé avec le père et M. Enoda, après lecture.

L'an mil neuf cent deux, le dix janvier, à quatre heures et demie du soir, acte de naissance de l'enfant du sexe masculin Chalmont, Georges Alexandre Adrien, né en cette ville, le deux janvier courant, à deux heures et demie du matin, maison de M. Chalmont, Charles, âgé de trente-neuf ans, marié à M. Chalmont, domicilié en cette ville. Constaté par M. Enoda, Paul Comte, âgé de trente-neuf ans, marié à M. Enoda, domicilié en la commune de la Pointe-à-Pitre, et Louis Rame, âgé de vingt-trois ans, coiffeur, domicilié à la Pointe-à-Pitre; lesquels ont signé avec le père et M. Enoda, après lecture.

L'an mil neuf cent un, le onze janvier, à neuf heures et demie du matin, acte de naissance de l'enfant du sexe masculin Louis, Bazile Paul Comte, né en cette ville, le deux janvier courant, à deux heures du matin, maison de la dame Marie Paul Jean Baptiste Paul Comte, âgé de trente-neuf ans, marié à M. Enoda, domicilié en la commune de la Pointe-à-Pitre, et Louis Rame, âgé de vingt-trois ans, coiffeur, domicilié à la Pointe-à-Pitre; lesquels ont signé avec le père et M. Enoda, après lecture.



N<sup>o</sup> 13  
11 janvier 1902  
Bazile René  
Francisque

N<sup>o</sup> 14  
15 janvier 1902  
Francisque  
Bertrand Eulie Jeanne  
the Epiphane

N<sup>o</sup> 15  
15 janvier 1902  
Damade  
Bazile Hortance  
Eulie

Père, a. P. de la Pointe, âgé de vingt-cinq ans, marié à M. Enoda, domicilié en cette ville, qui a assisté à l'accouchement, faite en présence des témoins M. Enoda, Paul Comte, âgé de trente-cinq ans, marié à M. Enoda, domicilié en la commune de la Pointe-à-Pitre, et Louis Rame, âgé de vingt-trois ans, coiffeur, domicilié à la Pointe-à-Pitre; lesquels ont signé avec le père, la déclarante, de ce qu'ils ont vu et entendu, après lecture.

L'an mil neuf cent deux, le quinze janvier, à deux heures du soir, acte de naissance de l'enfant du sexe masculin Bazile René, né en cette ville, le cinq janvier courant, à cinq heures et demie du matin, maison de la dame Marie Paul Jean Baptiste Paul Comte, âgé de trente-neuf ans, marié à M. Enoda, domicilié en la commune de la Pointe-à-Pitre, et Louis Rame, âgé de vingt-trois ans, coiffeur, domicilié à la Pointe-à-Pitre; lesquels ont signé avec le père et M. Enoda, après lecture.

L'an mil neuf cent deux, le quinze janvier, à deux heures du soir, acte de naissance de l'enfant du sexe masculin Bertrand Eulie Jeanne, née en cette ville, le dix janvier courant, à cinq heures, quarante minutes du matin, maison de son père, rue d'Alsace, Corrairie, du mariage de M. Bertrand, Charles, âgé de quarante ans, marié à M. Bertrand, domicilié en la commune de la Pointe-à-Pitre, et Marie Paul Jean Baptiste Paul Comte, âgé de trente-neuf ans, marié à M. Enoda, domicilié en la commune de la Pointe-à-Pitre; lesquels ont signé avec le père et M. Enoda, après lecture.

L'an mil neuf cent deux, le quinze janvier, à deux heures, quarante minutes du soir, acte de naissance de l'enfant du sexe masculin Damade, Bazile Hortance Eulie, né en cette ville, le dix janvier courant, à cinq heures et demie du matin, maison de la dame Marie Paul Jean Baptiste Paul Comte, âgé de trente-neuf ans, marié à M. Enoda, domicilié en la commune de la Pointe-à-Pitre, et Louis Rame, âgé de vingt-trois ans, coiffeur, domicilié à la Pointe-à-Pitre; lesquels ont signé avec le père et M. Enoda, après lecture.